

**PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Comité Départemental UFOLEP de la réunion
Vendredi 22 Avril 2018 (CREPS de Saint-Denis)**

Associations présentes ou représentées

Amicale Laïque Estella Clain, Club Canne en Fleur, Nippon Kempo Réunion, Réunion Loisirs, Molkky Réunion, Club Kann Tyembo RDG, Sinzil à Vélo, Amicale Henri Morange

Membres du comité directeur présents

Jérôme Anny, Thierry Grimaud, Gilles Elma, Richelin Clopon, Yolaine Sinaretty

Invités présents

Bruno Tessier (DJSCS) – M. Lyn (CRRP) Bruno Tessier (DRJSCS) – Gisèle Surjus (CCEE) – Charles Lopin (MAIF) – Anne Le Louarn (CPD EPS) – Aristide Payet (UDAF) – Albert Bourgois (Cabinet 3A) – Jacky Prianon (DDVA)

Invités excusés

Jérôme Daval (CREPS) - Ali Elarouti (IEN Possession) – Pascal Geslin (IEN en charge de l'USEP et de l'EPS)- François Metz (directeur UNSS et conseiller du recteur)

Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Frédéric SALVAN, Président de la Ligue de l'Enseignement. Il propose à l'assemblée générale que M^{me} SYLVIE LACOUTURE soit la présidente de séance.

Le vote est favorable pour cette désignation.

M^{me} LACOUTURE procède ensuite au vote de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires de la Ligue de l'Enseignement, du comité UFOLEP et du comité USEP.
Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

I – ADOPTION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 AVRIL 2017

Il est précisé que ce PV est à disposition sur le site du comité et qu'un exemplaire se trouve avec la Présidente de séance.

Aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

II- RAPPORT MORAL PAR JEROME ANNY (Président du comité)

Voir document en annexe.

Dans ce rapport moral le président donne les grandes lignes du projet de l'UFOLEP Nationale. Il explique également le contexte difficile durant l'année 2017 concernant la mutualisation avec la Ligue et la mise en place de la CPO du Ministère de l'Education nationale avec la Ligue.

Ce rapport moral est mis au vote et il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Concernant le rapport du Président de la Ligue le vote n'étant pas unanime, les salariés de la ligue ont dû passer dans les rangs pour répertoriés les voix contre le rapport moral du président de la Ligue de l'Enseignement.

Alain Descoriser : La question posée est de savoir la position du président de la ligue de l'enseignement sur les tâches d'un délégué départemental USEP

Richelin Clopon : la question posée est de savoir le soutien qui sera accordé à l'UFOLEP pour 2018 étant donné que l'UFOLEP ne fait plus partie de la CPO du ministère de l'Education Nationale.

Frédéric Salvan : La réponse apporté aux questions est que les réponses ont été apportées lors des réunions avant l'AG. Il ajoute que l'AG n'est pas le lieu pour traiter ces questions.

III- RAPPORT D'ACTIVITES PAR DAVID JENAHA (Délégué départemental)

A- La totalité du rapport d'activités de l'UFOLEP 974, est accessible sur le site du comité départemental USEP : www.ufolep974.org

En complément, il est projeté une vidéo retraçant certaines manifestations de l'année écoulée.

Le délégué départemental intervient pour compléter la vidéo :

- Le projet de Loi soutenu par l'UFOLEP Nationale
- Faites de la randonnée a accueilli toujours autant de participants avec le partenariat de l'USEP
- Randonnée Sportive et Populaire, le partenariat se renforce avec le grand raid

En complément de ce rapport d'activités, les jeunes engagés sur le Parcours Citoyen Sportif prennent la parole pour exposer leurs expériences et montrer l'ampleur du projet mené avec la mairie de Saint-Paul.

Au cours de la présentation globale de ces rapports d'activités, nous avons l'intervention suivante :

M. Lyn (CRRP) : Il félicite de la collaboration entre l'UFOLEP et Le CRRP. Les deux structures oeuvrent au niveau des activités de randonnées. Afin de mettre en cohérence les actions, les deux structures ont pu communiquer sur les actions de l'autre. M. Lyn invite l'assemblée le 14 Juillet à la l'anniversaire de la 30 ème année d'existence du CRRP à l'Etang Salé, à la salle Blue Bayou.

V- RAPPORTS FINANCIERS PAR GILLES ELMA (Trésorier)

Le total des produits pour 2017 s'élève à 311 786€ contre 363 569€ en 2016 soit une baisse de 51 783€. Soit 188 628 € (61%) pour les produits de fonctionnement et 112 963 € (36%) pour les AIDES ET SUBVENTIONS.

Le total des charges pour 2017 s'élève à 322 805€ contre 363 569€ en 2016 soit une baisse de 40 764€. Soit pour les postes les plus importants, 159 499€ (49%) en salaire et traitements et charges sociales, 57 679€ (18%) en achats non stockés et 81 415€ (25%) pour les autres services extérieurs.

Le volume de formation a été moins important durant l'année 2017 qu'en 2016 en raison de la baisse des contrats aidés et des baisses de financement sur les formations professionnelles

Le résultat net comptable pour l'année 2017 est de – 11 019€.

le compte de résultat 2017 et le bilan 2017 sont votés à l'unanimité.

Résolution : Le Bureau du comité départemental propose que ce déficit de 11 019€ soit affecté au compte 1012 Fonds Associatifs.

Cette décision est votée à l'unanimité.

Conclusion : Au travers de ce rapport financier, nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé et de vous apporter les explications utiles à sa compréhension. Une attention particulière sera portée sur le volume d'activité sur l'année 2018 et particulièrement sur les activités avec des résultats excédentaires. La mutualisation n'a pas été possible en 2017 ce qui aurait permis d'alléger les frais du Comité. Il faut envisager des partenariats avec les collectivités sur des projets comme sur Saint-Paul.

Le commissaire aux comptes donne lecture de ses rapports sur les comptes annuels. Il signale qu'aucune anomalie n'a été constatée et certifie les comptes du comité départemental UFOLEP.

La proposition d'affectation de déficit de 11 019€ au fonds associatif est votée à l'unanimité.

Par ailleurs, le compte de résultat 2017, le bilan 2017, sont votés à l'unanimité.

Le trésorier présente ensuite dans les grandes masses le budget 2017 en équilibre à hauteur de 295 000€.

Ce budget est voté à l'unanimité.

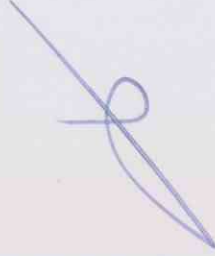
VI- ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR UFOLEP

Aucun candidat ne s'est présenté pour siéger au comité directeur.

Présidente de séance ciôt l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Jérôme Anny

Présidente



Yolaine Sinaretty

Secrétaire

